

## Des aides pour quoi ?

*Le FALPO peut être sollicité pour financer des travaux d'amélioration de l'habitat :*

❖ **Maîtrise d'énergie** : isolation, mode de chauffage, ...

❖ **Sécurité** : travaux d'électricité, de mise aux normes, ...

▪ **Travaux concernant le logement** ou exceptionnellement les parties communes d'un immeuble (procédure dite de « **Copropriétés dégradées** »)

▪ **Pas de travaux de gros œuvre**  
(*ex : toiture*)

▪ Les travaux ne doivent pas commencer avant l'accord de la Commission : donc **pas de travaux d'urgence**

▪ Attribution de la subvention **sur devis** et non sur facture

## Quels montants ?

Il s'agit d'une subvention qui ne pourra excéder **3 500 euros** par an avec un minimum de **5% du coût total** des travaux restant à **charge de l'occupant** (après déduction de toutes les aides mobilisables)

## Des aides pour qui ?

*Le FALPO s'adresse aux locataires ou propriétaires occupants ligériens*

① Dont les **revenus sont inférieurs au RUC du DAAP** (1100 € actuellement),

② **Eligibles** aux aides de l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat),

③ Logeant dans le **parc privé** depuis **plus de six mois**,

④ Souhaitant réaliser des **travaux d'amélioration de l'habitat** portant sur la **maîtrise de l'énergie** ou la **sécurité**,

⑤ Et **accompagnés** par un **service social**.

⑥ Les Propriétaires Occupants doivent être **à jour** de leurs **échéances d'accession à la propriété**.

Sont néanmoins exclus de ce dispositif, les étudiants et les personnes en situation irrégulière de séjour.

## Comment s'y prendre ?

*Le dossier est instruit par un travailleur social qui doit*

① **Saisir l'opérateur technique qui sera chargé de la supervision des travaux**

*La « Fiche saisine » est annexée au règlement intérieur du FALPO*

② **Remplir l'Imprimé d'Aide Financière**

Et l'envoyer au secrétariat du FALPO :

**Maison Départementale du Logement FALPO**  
20 rue Balaÿ  
42000 St-Etienne  
Tél : 04.77.59.96.51

❖ **Mission d'appui Conseil des CLU**

Afin de soutenir votre démarche, les équipes CLU de la Loire sont à votre disposition sur simple appel :

Roanne : 04 77 23 61 44

Forez : 04 77 96 67 81

GOP : 04 77 29 27 46

St-Etienne : 04 77 59 97 15

# Le site du PDALD

Plan Départemental d'Action pour le Logement  
des Personnes Défavorisées

Le FALPO s'inscrit dans un dispositif global de promotion du droit au logement appelé **Plan Départemental d'Action pour le Logement des Personnes Défavorisées**.

A oût 2011



## FALPO

Fonds d'Aide  
aux Locataires  
et Propriétaires  
Occupants

*Le règlement intérieur du FALPO, l'imprimé d'aide financière et la saisine de l'opérateur technique sont téléchargeables sur le site suivant :*

[www.pdald42.fr](http://www.pdald42.fr)

